



LES WEBINAIRES



**COMMENT ASSURER LA CONFORMITÉ
JURIDIQUE DE SON SITE INTERNET ?**

RDV LE 6 JUILLET 2023 À 11H



**MARINE SAUDREAU
BPIFRANCE**



**MORGANE CORRÉGÉ
BPIFRANCE**



**CLAUDIA WEBER
ITLAW AVOCATS**



**CÉLINE DOGAN
ITLAW AVOCATS**





Conformité juridique des sites internet

Intervenantes



Morgane Corrége

DPO adjoint

Bpifrance



Claudia Weber

Avocat associé fondateur

ITLAW Avocats



Céline Dogan

Avocat collaborateur

ITLAW Avocats



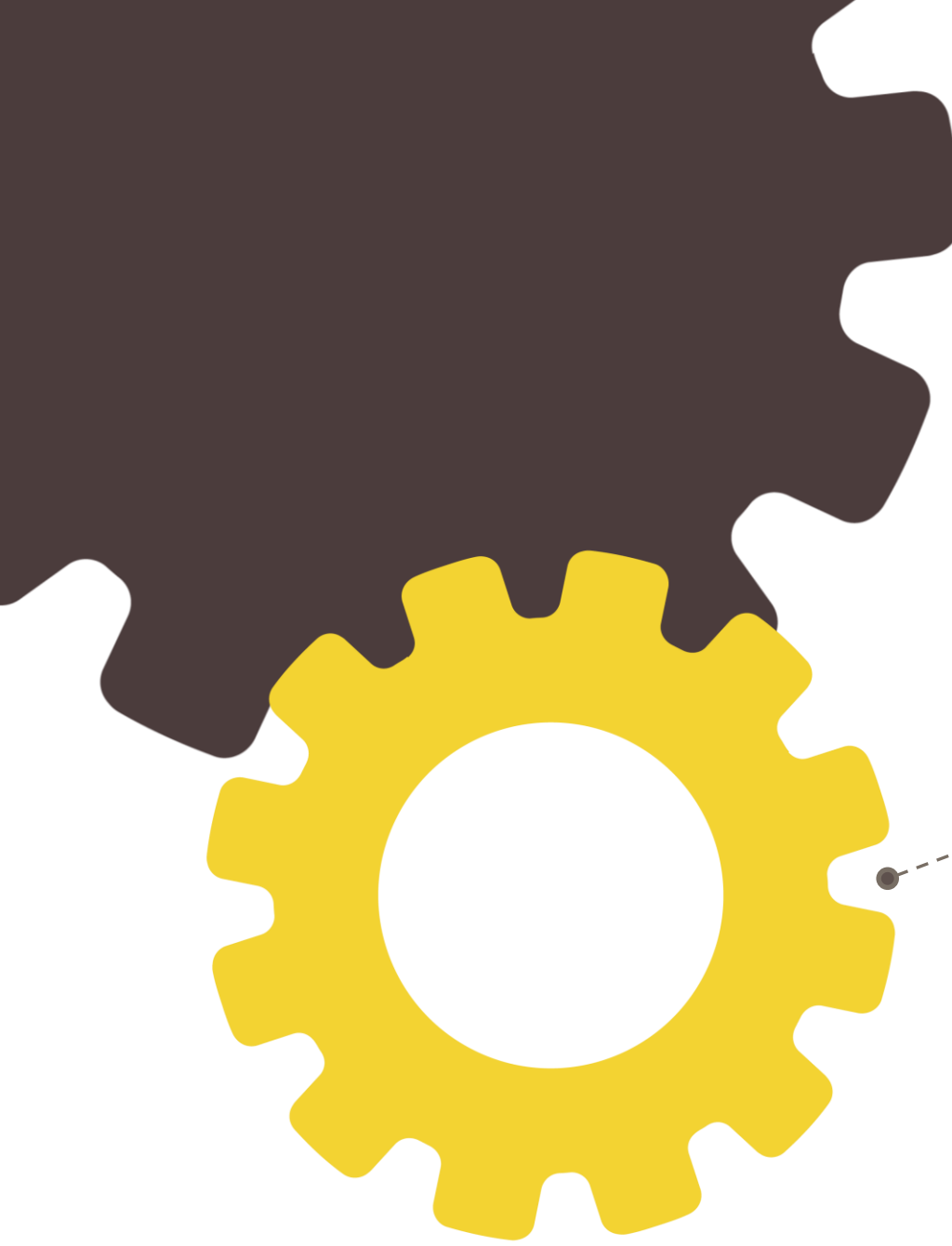
Marine Saudreau

**Experte contenus
juridiques**

Bpifrance Création



« Les clés du succès sont connues : une bonne préparation et un accompagnement de qualité »



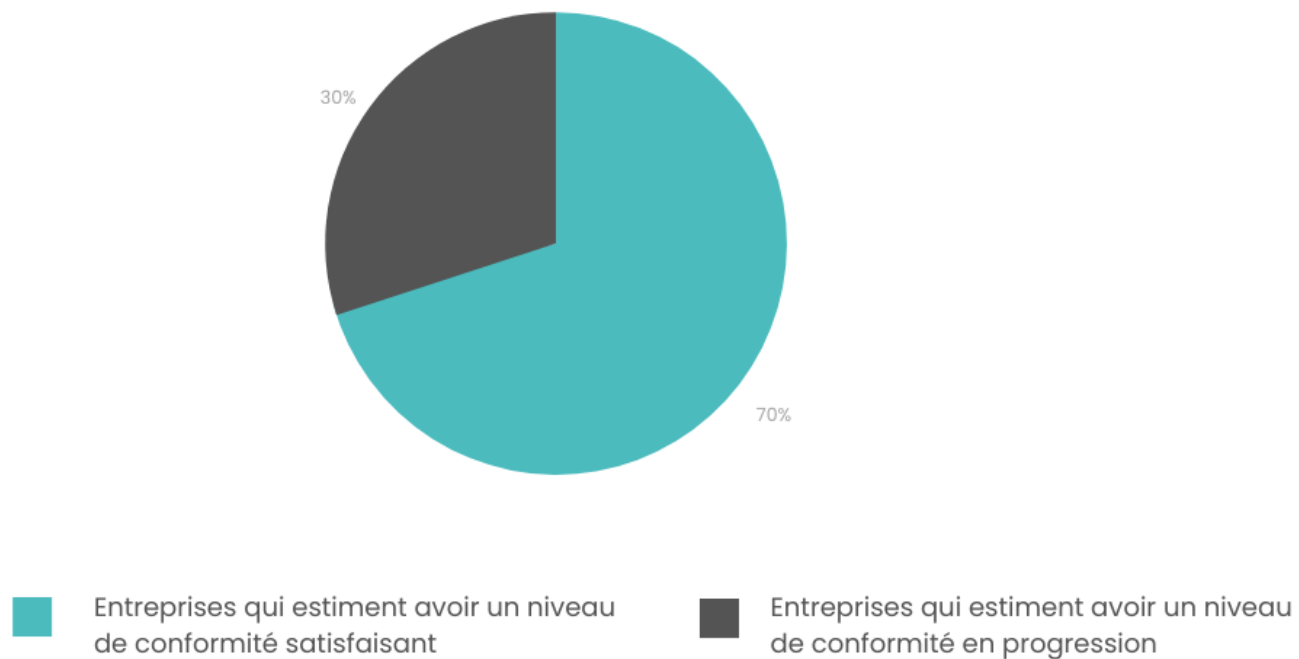
Introduction





INTRODUCTION

Mise en conformité des entreprises au RGPD en 2023



Source : Rapport baromètre 2023 Data Legal Drive : "Où en êtes-vous dans l'application du RGPD ?"

SOMMAIRE



01. CONTEXTE

02. CREATION D'UN
SITE

03. GESTION D'UN
SITE

04. FIN DE VIE
D'UN SITE

05. CHECKLIST

06. RESSOURCES
UTILES

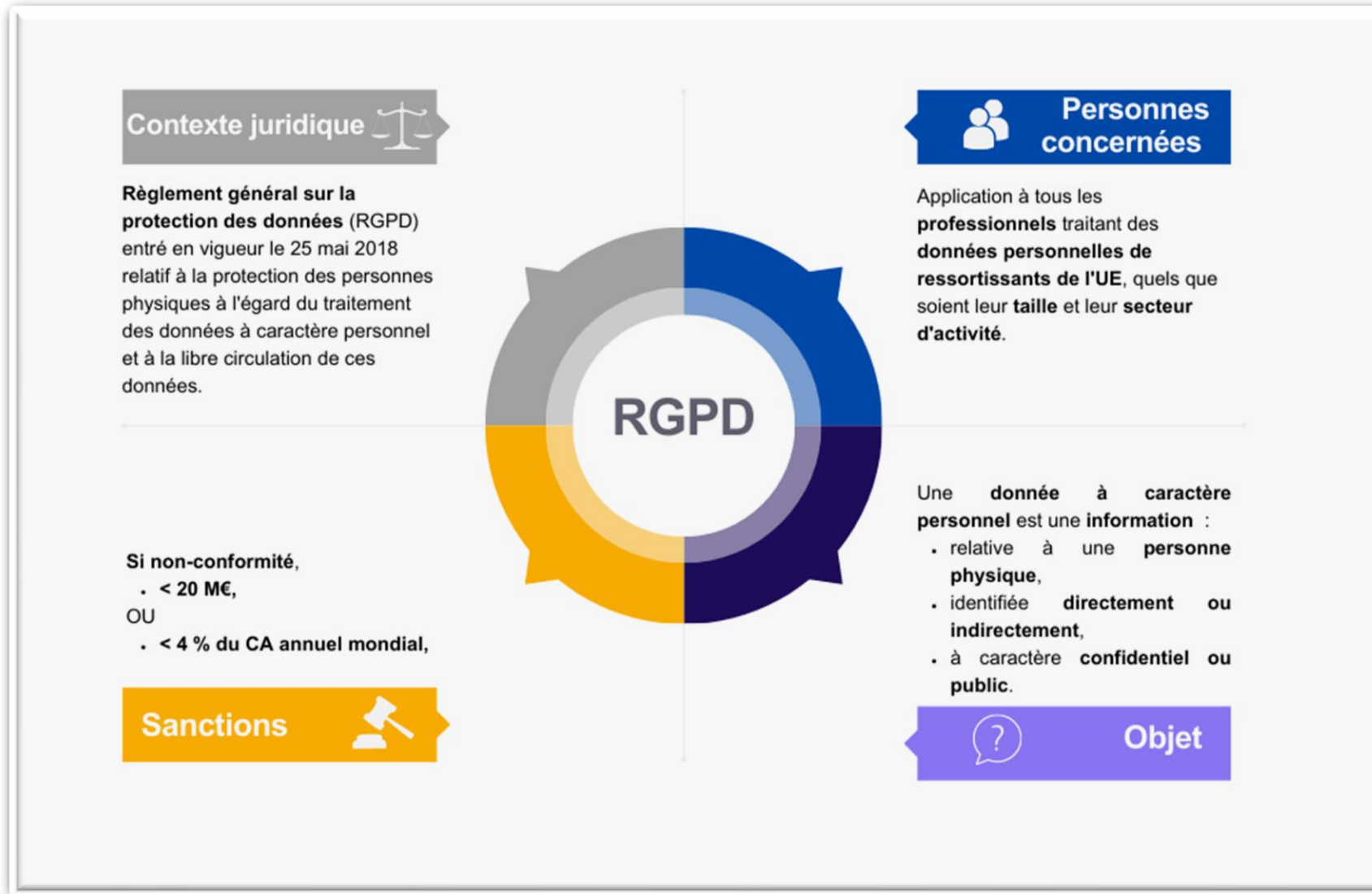
01.



Contexte



CONTEXTE





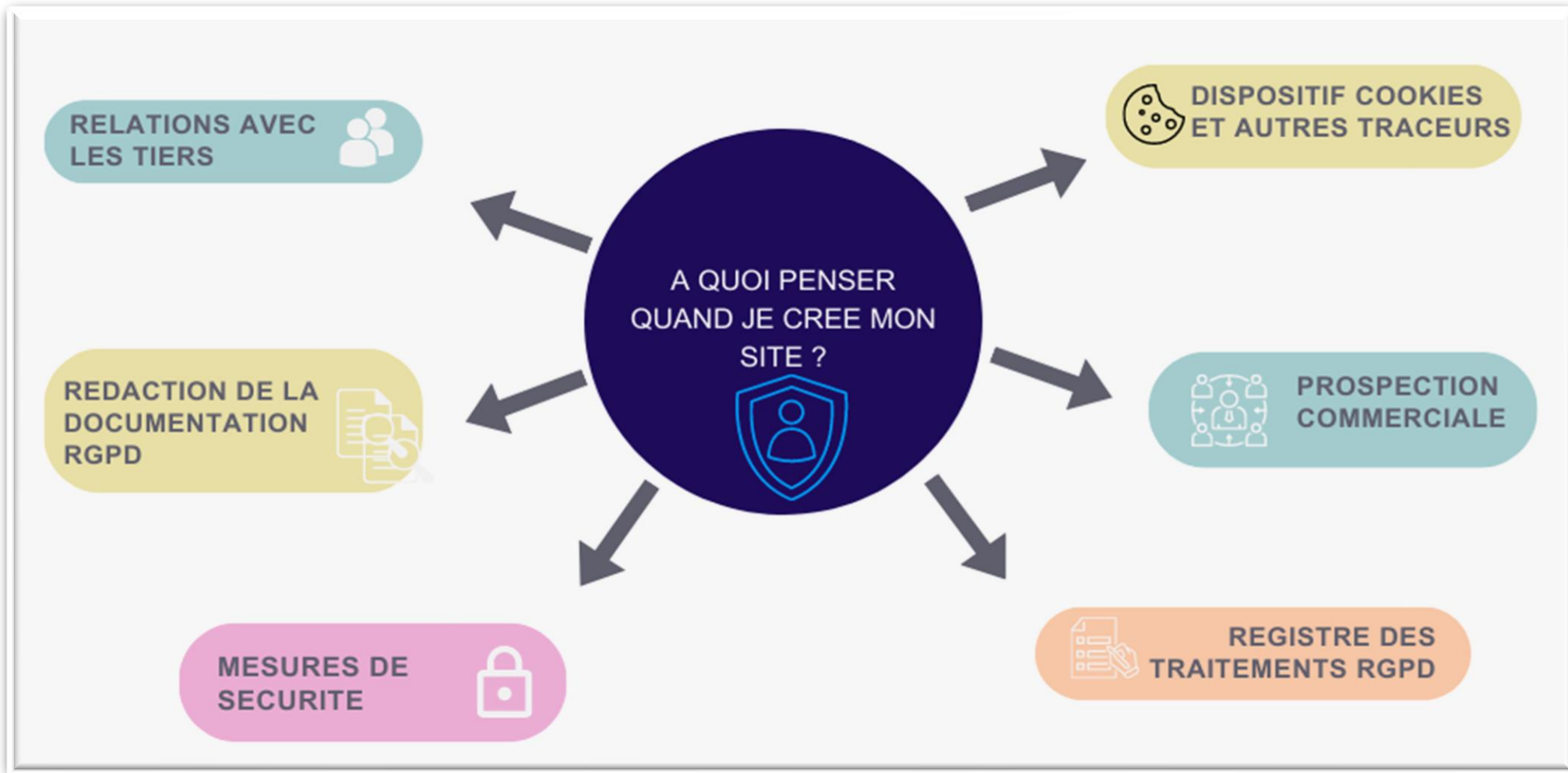
02.



Création d'un site



PRIVACY BY DESIGN ET PRIVACY BY DEFAULT





ILLUSTRATIONS D'UN DISPOSITIF TRACEURS CONFORME



Source : CNIL - Délibération n° 2020-092 du 17 septembre 2020 portant adoption d'une recommandation proposant des modalités pratiques de mise en conformité en cas de recours aux « cookies et autres traceurs »



ILLUSTRATIONS DE MENTIONS D'INFORMATION RGPD

Objet du traitement de données	_____
Données traitées	_____
Personnes concernées	_____
Destinataires des données	_____
Durée de conservation des données	_____
Sécurité	_____
Vos droits sur les données vous concernant	_____

Valider

Les informations recueillies à partir de ce formulaire permettent le traitement de votre demande.

Elles sont enregistrées et transmises au délégué à la protection des données (DPO) de la CNIL et, le cas échéant, aux services de la CNIL concernés pour traiter votre demande.

[> En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits](#)



Exemples de mentions d'information RGPD proposées par la CNIL





CONSTRUIRE LA RÉUSSITE DE VOTRE PROJET WEB





SECURISER LA CESSION DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE





OBLIGATIONS EN TANT QU'ÉDITEUR

FOCUS Obligations légales :

- **Obligation d'identification** : mentions légales (art. 6 III LCEN)
- **Obligation de faire droit aux demandes de droit de réponse** qui lui sont soumises par des personnes nommées ou désignées sur son site internet (art. 13 de la loi de 1881 et art. 6 IV de la LCEN)

Mentions légales de l'édition d'un site internet :

Sanction en cas de manquement ;
TGI de Paris, 17^e ch. corr.,
jugement du 14 mars 2017
confirmé par l'arrêt de la chambre
criminelle de la Cour de cassation,
le 22 janvier 2019, n°18-81.779

Faits : condamnation de l'éditeur d'un site internet à une peine d'emprisonnement et d'amende du chef du **délit de non mise à disposition du public d'information identifiant l'éditeur d'un service de communication au public en ligne**.

Motifs : " [...] les investigations techniques démontrent [...] que le service offert par le site www.egaliteetreconciliation.fr est fourni par l'association éponyme, toutes les données d'identification - adresses IP, comptes de messagerie, adresses physiques, numéros de téléphone, etc. - convergeant en ce sens et Monsieur X. n'apportant aucun élément de nature à infirmer ce constat ".



MENTIONS LÉGALES OBLIGATOIRES

Les mentions obligatoires sur votre site internet

	Pour une personne physique (micro-entreprise ou entreprise individuelle)	Pour une personne morale (société)
Votre identité	Nom et prénom	<ul style="list-style-type: none">❖ Raison sociale❖ Forme juridique❖ Montant du capital social❖ Mentions relatives au directeur de la publication
Vos coordonnées	<ul style="list-style-type: none">❖ Adresse du domicile❖ Adresse de courrier électronique ou numéro de téléphone pour contacter votre entreprise	<ul style="list-style-type: none">❖ Adresse du siège social❖ Adresse de courrier électronique ou numéro de téléphone pour contacter votre entreprise
Les mentions relatives à l'hébergement du site	<p>Vous devez prévoir une page relative aux mentions légales qui doit inclure des informations relatives à l'hébergement du site (même si le site est hébergé à titre gratuit)</p> <p>Ces mentions portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none">❖ le nom de l'hébergeur❖ la raison sociale❖ l'adresse❖ le numéro de téléphone	



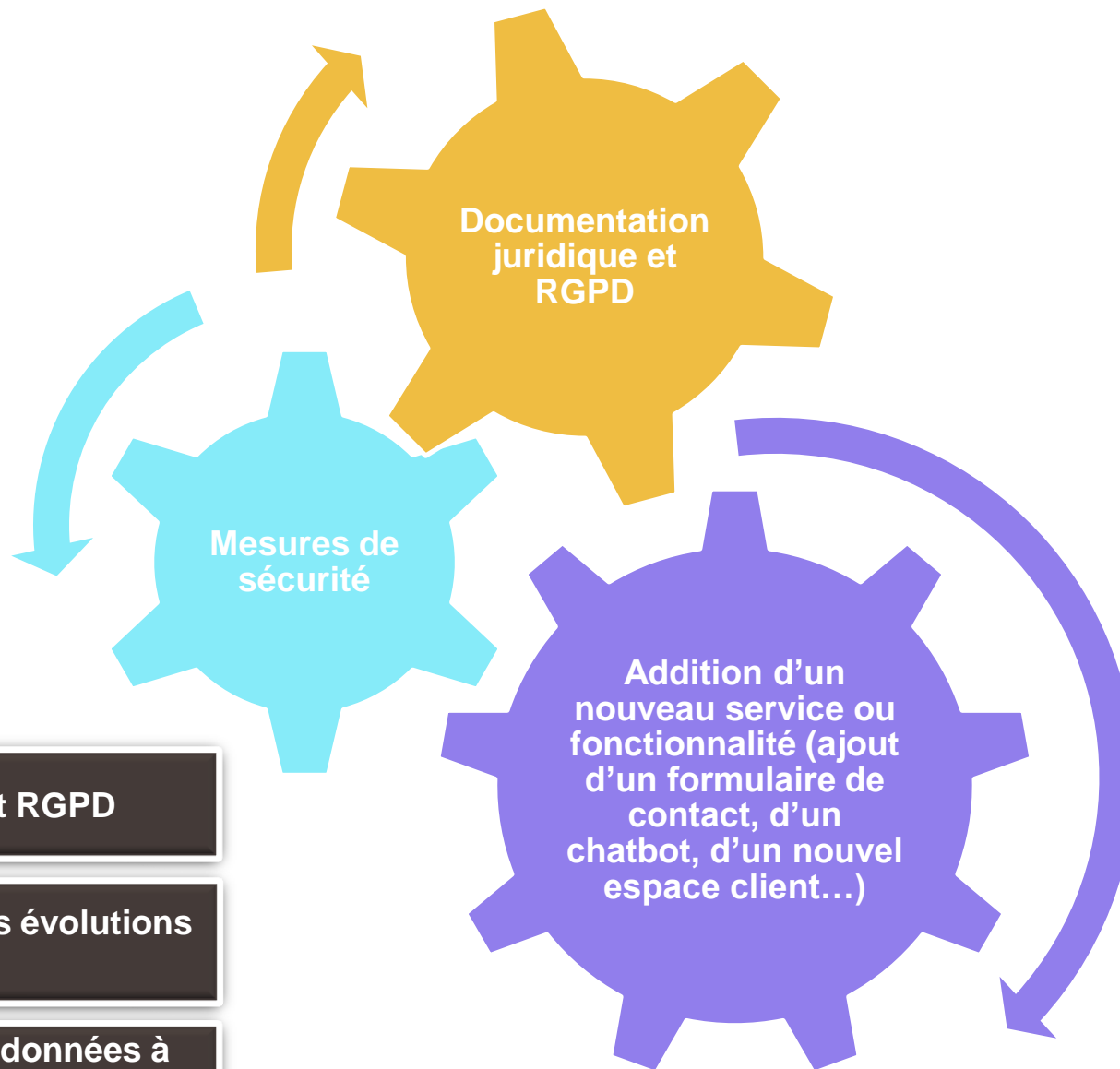
03.



Vie du site



RGPD ET VIE DU SITE



Répondre aux exercices de droit RGPD

Assurer une veille sur les éventuelles évolutions réglementaires

Notifier à la CNIL toute violation de données à caractère personnel



GESTION DU CONTENU

Les contenus du site : photos, contenus graphiques, multimédias et audiovisuels, articles

Protégés par le droit d'auteur si les critères suivants sont réunis :

- ➔ Respect des droits de propriété intellectuelle de tiers
- ➔ Respect du droit des bases de données
- ➔ Respect du droit à l'image





Les conditions générales de vente sont définies à **'article L. 441-1 du Code de commerce** et comprennent obligatoirement :

- ❖ les conditions de règlement : **L. 441-10 du Code de commerce**
- ❖ les éléments de détermination du prix tels que le barème des prix unitaires et les éventuelles réductions de prix.

Les CGV peuvent être **différenciées** selon les catégories d'acheteurs de produits ou de demandeurs de prestations de services. **L'obligation de communication ne s'applique qu'à l'égard des acheteurs de produits ou des demandeurs de prestations de services d'une même catégorie.**

Les conditions générales de vente constituent le socle unique de la négociation commerciale.

Tout producteur, prestataire de services, grossiste ou importateur peut, par ailleurs, dans le cadre de cette négociation convenir avec un acheteur de produits ou un demandeur de prestation de services des conditions particulières de vente qui ne sont pas soumises à cette obligation de communication.



Sanction en cas de non-communication des CGV ou de défaut d'informations obligatoires :

Pour une entreprise individuelle : **15 000 €**

Pour une société : **75 000 €**



- ❖ Dédiées aux utilisateurs, les CGU permettent de prendre connaissance de ce qu'ils **peuvent faire ou non** sur votre site
- ❖ Les CGU **déterminent et encadrent l'utilisation** de votre site
- ❖ Elles donnent des informations sur les obligations et la responsabilité du propriétaire et de l'utilisateur
- ❖ Elles constituent ainsi un **contrat conclu entre l'utilisateur et l'éditeur du site internet**
- ❖ Elles ont une **valeur juridique** à condition d'être opposables

Comment doit se faire l'acceptation ?



Les CGU ont une valeur contractuelle si l'utilisateur les a acceptées (case à cocher).

→ La case à cocher peut-être grisée jusqu'au déroulement complet des CGU (dans une fenêtre), afin de « garantir » que le texte ait bien été porté à la connaissance de l'internaute.



04.



Fin de vie du site



FIN DE VIE DU SITE : QUOI FAIRE ?



Règles d'archivage (en lien avec les durées de conservation initialement définies)



Purge des données (en lien avec les durées de conservation initialement définies)



Décommissionnement du site et de tous les serveurs ou interfaces liés

05.



Checklist



CHECKLIST POUR UN SITE CONFORME RGPD

CREATION DU SITE	ETAT	VIE DU SITE	ETAT	CREATION DU SITE	ETAT
Architecture contractuelle (tiers et partenaires)		Mise à jour des mesures de sécurité (chaque nouveau service proposé)		Règles d'archivage	
Rédaction de la documentation juridique		Mise à jour de la documentation juridique (chaque nouveau service proposé)		Purge des données	
Détermination des durées de conservation des données et règles d'archivage		Veille réglementaire sur les évolutions possibles en matière de protection des données		Décommissionnement du site et de tous les serveurs ou interfaces liés	
Mise en oeuvre des mesures de sécurité et d'accessibilité		Réponse aux éventuels exercices de droits			
Déploiement d'un dispositif traceur / conformité des cookies		Notification à la CNIL			
Mise à jour du registre de traitement RGPD		Mise à jour du registre de traitement RGPD			
Déploiement d'un dispositif de prospection commerciale conforme		Déploiement d'un dispositif de prospection commerciale conforme			



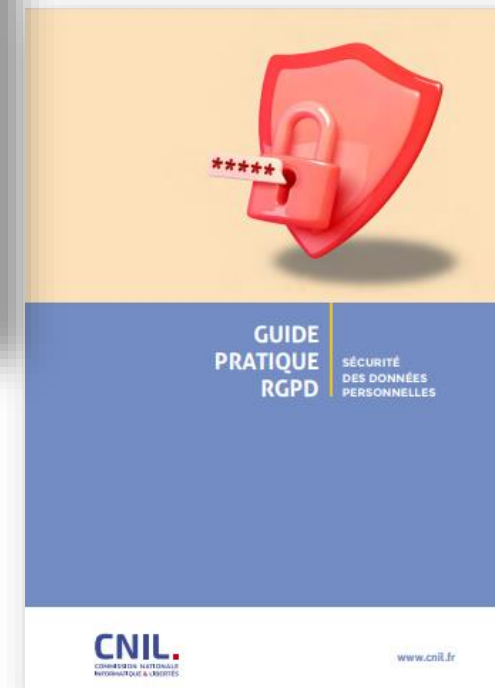
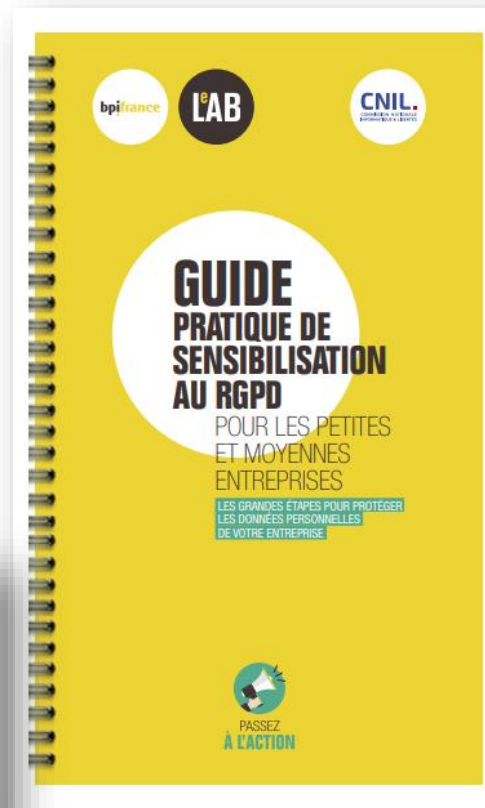
06.



Ressources utiles



QUELQUES LIENS UTILES





QUELQUES LIENS UTILES

- Le nom de domaine
- Comment déposer une marque ?
- Marketing digital : reprenez les bases - Auditez la pertinence de votre site web (formation Bpifrance université)
- Rédiger vos conditions générales de vente (formation Bpifrance université)
- Mettez-vous facilement en conformité avec le RGPD (Bpifrance université)
- Assurance qualité Web : quels enjeux pour les PME ? (Bpifrance université)



Inscrivez-vous

Big

bpifrance inno generation

05/10/23

ACCOR ARENA - PARIS

FIERTÉ



Conclusion

**Retrouvez le replay ainsi que le support de présentation
de ce webinaire sur
bpifrance-creation.fr/webinaires**



Pour en savoir plus, rendez-vous sur
bpifrance-creation.fr